

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Roger JORIS

La question de l'opium

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1938, tome 37, p. 178-180

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

# La question de l'opium

L'opium était déjà connu et utilisé en Chine depuis le III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Mais il était connu pour ses propriétés anesthésiantes et les médecins de cette époque l'employaient pour faciliter leurs interventions chirurgicales ; ce n'est que vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle que les Chinois commencèrent à fumer et à manger l'opium. Cette funeste habitude ils l'avaient vraisemblablement importée d'Assam et de Birmanie que venaient de conquérir les empereurs chinois. Ces régions sont voisines du Sikkim où se trouvent les missionnaires de l'Abbaye, qui probablement auront à lutter contre cette maladie chez les habitants de cette région.

Dès cette époque l'usage de la drogue se répandit avec une foudroyante rapidité. Alors apparurent les commerçants européens, anglais surtout, qui intensifièrent la production de l'opium dont ils retiraient de fantastiques revenus. La ville de Canton qui jusqu'alors importait annuellement mille caisses, vit augmenter son importation à 5000 caisses en plus de la production indigène. Ce commerce dégradant abrutissait le peuple chinois et enrichissait les Anglais. Le gouvernement chinois s'émut alors vivement de ce scandale et prit les mesures les plus sévères pour tenter d'arrêter cette dangereuse manie : interdiction de l'importation et peine de mort contre les fumeurs et les trafiquants. Mais son action fut contrecarrée par les bénéficiaires de ce commerce. Les Anglais protégés par leur gouvernement continuèrent le trafic et déclarèrent la guerre à la Chine quand le gouvernement chinois, excédé par la honteuse contrebande et la perpétuelle violation de ses lois, fit jeter à la mer 20 000 caisses d'opium dans le port de Canton. La Chine qui n'était pas prête pour la guerre dut capituler et se laisser imposer de force le commerce de l'opium qui ruinait le pays et la race. Il y a moins de cent ans que jaillissait ce conflit, et le mercantilisme anglais foulant toute morale abrutissait un peuple de 400 millions d'habitants en le forçant par les armes à prendre l'opium.

Cette leçon des Anglais fut bien comprise par les Japonais

qui se sont toujours distingués par leur mauvaise volonté vis-à-vis de la Chine, et maintenant ils ont adopté le système anglais. Mais n'anticipons pas et suivons les réactions du malheureux peuple chinois en face de ce fléau. A la naissance de la République, de nouvelles lois furent rédigées, mais l'application de ces lois dans un pays si vaste, sans grands moyens de contrôle, n'était pratiquement possible que dans les villes. Dans de nombreuses provinces, les gouverneurs plus ou moins détachés du pouvoir central agissaient à leur guise et l'on ne pouvait enregistrer aucune amélioration. Alors les Américains, puis les Français exploitaient aussi cette magnifique source de revenus. Ce n'est qu'en 1931 que la lutte devint efficace. Lors de la réorganisation de l'Hygiène, le gouvernement de la République prit des mesures rigoureuses pour endiguer les ravages de l'opium. En une seule année (1935) il fit appliquer 970 fois la peine de mort contre les trafiquants. Mais cette énergique action est encore gênée par l'existence des concessions internationales, en particulier de celles du Japon. En effet, ce pays, se rendant compte des méfaits de la drogue, l'a interdite chez lui, mais, par contre, suivant docilement l'exemple des Anglais du siècle passé, inonde le pays d'opium pour l'affaiblir. Puis, il n'aura besoin que d'un prétexte pour s'emparer du territoire qui l'intéresse. En 1936, à la S. d. N., Miss Muriel Lester a donné une relation édifiante sur l'attitude du Japon dans ce domaine. A Fou-tchéou, les Japonais ont ouvert 376 fumeries d'opium protégées par l'exterritorialité et que, par conséquent, la police chinoise n'a pas le droit de fermer.

La S. d. N. a institué une convention tendant à limiter la fabrication des stupéfiants, et les résultats obtenus jusqu'à maintenant sont prometteurs. Elle a réussi à diminuer considérablement la production. A l'heure actuelle la production mondiale de l'opium brut atteint le chiffre approximatif de 3 millions de kgs, tandis que la consommation pour les besoins médicaux n'est que de 25 000 kgs. La Chine à elle seule en fabrique les deux tiers.

De l'opium on tire maintenant la morphine et l'héroïne surtout. Aux Etats-Unis l'héroïnomanie fait des ravages depuis quelques années et le gouvernement a engagé une lutte sérieuse contre les trafiquants. L'héroïne aussi nous

vient, dans sa plus grande partie, de la Chine, et ce sont les Japonais qui en ont intensifié la production ; à tel point qu'en Mandchoukouo une usine fournit chaque jour 15 fois plus d'héroïne que la production journalière mondiale.

Cette héroïne est transportée par les contrebandiers vers l'Europe par les Balkans, vers l'Amérique par la mer, et vers l'Égypte et l'Afrique par la Perse et par l'Océan indien. La lutte contre le trafic des stupéfiants fut difficile au début, mais elle devient de plus en plus efficace, et la contrebande, si elle est encore rémunératrice, n'est plus une sinécure\*.

Roger JORIS

\* Les indications numériques contenues dans cet article, m'ont été fournies par le bureau international anti-opium de la S. d. N.